



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le directeur général de  
l'enseignement scolaire

DGESCO n° 2020 - 0054

Tél : 01 55 55 12 70

Mél : [directeur.dgesco@education.gouv.fr](mailto:directeur.dgesco@education.gouv.fr)

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

COURRIER ARRIVÉ LE

15 JAN. 2021

DSDEN DE LA CORRÈZE

**Direction générale  
de l'enseignement scolaire**

Paris, le

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse  
et des sports

à

Mesdames et Messieurs les rectrices et recteurs  
d'académie

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs de  
l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs  
généraux du primaire

Mesdames et Messieurs les doyens et doyennes  
des groupes

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs  
d'INSPE

s/c de Madame la cheffe de l'inspection générale de  
l'éducation, du sport et de la recherche

**Objet :** Guides de référence pour l'enseignement du langage à l'école maternelle

L'école maternelle, école du langage, a pour objectif de faire progresser les élèves vers la compréhension et l'usage d'une langue française orale de plus en plus élaborée, sur laquelle ils pourront s'appuyer lors de l'apprentissage ultérieur de la lecture et de l'écriture. La qualité lexicale et syntaxique des énoncés compris et produits par les élèves conditionne la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Pour que les élèves s'approprient la langue française, un enseignement régulier et structuré est nécessaire dans toutes les classes de l'école maternelle. Les deux guides qui vous sont remis aujourd'hui ont vocation à guider les professeurs dans la mise en œuvre de démarches d'enseignement au service des acquisitions lexicales et du développement de compétences qui permettent à leurs élèves de se préparer efficacement à entrer dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP.

Je vous remercie par avance de bien vouloir assurer la meilleure diffusion possible de ces guides auprès des professeurs des écoles de votre département.

Ces documents ont été présentés l'an dernier aux inspecteurs en charge d'une circonscription du 1<sup>er</sup> degré, lors des séminaires de rentrée. Ils sont en ligne sur l'espace Eduscol, dans leur version définitive, depuis mars 2020 et téléchargeables à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/cid144824/deux-guides-pour-les-apprentissages-en-maternelle.html>

Pour le ministre et par délégation  
le directeur général de l'enseignement scolaire

  
Edouard GEFFRAY